



PARCOURS DE DECOUVERTE DES METIERS DE L'ARTISANAT ET FORMATION EN LIGNE

LES DOCUMENTS SUPPORTS DU PROGRAMME MULTIMEDIA DES METIERS
MIS EN LIGNE A L'ADRESSE (VERSION FRANCAISE) :

DINANDERIE

Questions fréquemment posées

Consultables sur l'url suivant : <http://www.dfp.gov.ma/artisanat>



DINANDERIE



Questions fréquemment posées

Quelles sont les connaissances et les habiletés nécessaires pour ce métier ?

- Coordination des phases de travail et de l'approvisionnement.
- Les finitions (ébarbage, polissage, patine...).
- Connaissance du travail sur des alliages, métaux et matériaux divers (résines, plastiques...).
- La représentation des tailles, volumes, formes et destinations de l'objet.
- L'adaptation aux exigences de la clientèle.

Quelles sont les exigences particulières pour ce métier ?

Le dinandier exerce son activité comme artisan qui utilise son savoir-faire pour créer des œuvres décoratifs tels que lampes, lustres etc... Par conséquent, ce métier exige :

- Un esprit de créativité.
- Un sens artistique.
- Une bonne dextérité.
- Une bonne condition physique
- Le port d'équipements de protection.
- L'application des gestes précis pour un travail minutieux.
- L'application des gestes répétitifs des membres supérieurs.
- Avoir une bonne acuité visuelle.

Combien d'heures travaille un dinandier ?

Il n'y a pas d'horaire fixe pour le travail du dinandier, mais il se peut qu'il travaille en horaire continu pour de longues durées quotidiennes selon les commandes et le rythme de réalisation des produits.

Quels sont les lieux d'exercice pour ce métier ?

Le dinandier peut travailler à son compte, dans une entreprise ou dans des ateliers orientés vers la création artistiques ou vers la restauration. Le dinandier travaille pour le luxe, l'hôtellerie, les particuliers, les collectivités locales, ou à l'exportation. L'environnement de travail peut être bruyant, soumis à des poussières et à des variations de température.